

<http://www.lanouvellegazette.be/art/d-20160323-G6Q72W>

| [L'ACTU A LA UNE](#) | Publié le 24/03/2016 à 00:00

Licence : rendez-vous le 6 avril



Licence ou pas ? Pour l'instant impossible de répondre à cette question pour La Louvière Centre. Après examen préliminaire du dossier, la Commission des licences a décidé de convoquer le club pour apporter certaines précisions, notamment sur le volet ONSS. Du côté de la direction, on ne panique pas et on se montre même confiant quant à une issue positive.

Après deux jours d'attente, la Commission des licences a enfin donné son verdict sur le dossier URLC.

Enfin pas tout à fait puisque le club devra se présenter devant ladite commission, le 6 avril, pour apporter certains éclaircissements.

Huseyin Kazanci, Toni Dionisio, Antonino Caci, Maître Olivier Verhoeven et le comptable du club feront le déplacement. « *Il faudra notamment apporter certaines preuves concernant nos plans d'apurement et des preuves que nos joueurs, notamment ceux arrivés en janvier, sont bel et bien payés* », explique le président louviérois.

Des demandes de précisions concernant le dossier « ONSS » sont également demandées. « *La Commission aimerait nous entendre sur un dossier qui est ouvert depuis deux ans* », lance Antonino Caci. « *Nous contestons toujours la somme réclamée mais les administrateurs du club ont mis en caution une somme qui pourrait, en cas d'avis défavorable, nous permettre d'honorer cette dette.* »

Du côté de la direction, on ne semble donc pas s'alarmer suite à cette annonce. « *Les documents, comme les preuves de défraiement, doivent être rentrés pour le 4 avril. Le comptable du club sera également présent pour répondre à leurs questions. Le dossier a été fait dans les règles de l'art et on est allé plus loin que nécessaire. La preuve, c'est qu'il n'y a pas eu de refus. On ne va pas crier victoire trop vite mais on se montre confiant.* »

Les « Loups » vont-ils enfin décrocher le précieux sésame après lequel ils courent depuis de nombreuses années ? La réponse est attendue pour le 7 ou 8 avril.

bertrand lefevre